

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU SYNDICAT DES PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
TENUE LE JEUDI 17 FÉVRIER 2022, À 12 H, PAR VISIOCONFÉRENCE**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Marie-Claire Voyer-Mercier
et APPUYÉ par Dominique Lepage

d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 janvier 2022;
3. Information :
 - 3.1. Retour sur la démarche d'élaboration d'une stratégie concertée de soutien à la réussite scolaire;
 - 3.2. Négociation Ronde 2020 : rétroaction salariale;
 - 3.3. Campagne de signatures électroniques d'adhésion au syndicat;
 - 3.4. Communiqué du 14 février;
4. Élections : représentantes et représentants des professeur-e-s au Comité-conseil pour l'élaboration d'une stratégie concertée de soutien à la réussite;
5. Démarche d'élaboration d'une stratégie concertée de soutien à la réussite scolaire : mandats;
6. Négociation 2023 : vers des alliances syndicales?
7. Projet de loi 96 : application de la loi 101 aux cégeps?;
8. Clôture de la séance.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JANVIER 2022

Il est PROPOSÉ par Karine Dion
et APPUYÉ par Marc-Antoine Nadeau

que l'Assemblée générale du SPCFXG adopte le procès-verbal du 27 janvier 2022.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

3. INFORMATION

3.1. Retour sur la démarche d'élaboration d'une stratégie concertée de soutien à la réussite scolaire

Guillaume Vachon-Beaudoin, vice-président à la pédagogie, présente le point.

3.2. Négociation Ronde 2020 : rétroaction salariale

Hélène Nazon, vice-présidente à l'information, présente le point.

3.3. Campagne de signatures électroniques d'adhésion au syndicat

Hélène Nazon, vice-présidente à l'information, présente le point.

3.4. Communiqué du 14 février

Guy-Antoine Dorval, vice-présidente aux relations du travail, présente le point.

4. ÉLECTIONS : REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DES PROFESSEUR-E-S AU COMITÉ-CONSEIL POUR L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE CONCERTÉE DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Les personnes suivantes sont élues :

- Jean-Philippe Boucher;
- Vicki Plourde;
- Dominique Savoie;
- Marie Therrien.

5. DÉMARCHE D'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE CONCERTÉE DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE : MANDATS

Jean Francis Matteau, président, présente le point.

CONSIDÉRANT que les professeur-e-s élus au comité-conseil de la Démarche d'élaboration d'une stratégie concertée de soutien à la réussite scolaire auront à :

- Poser un regard critique sur les questions qui leur seront soumises;
- Faire part de leurs recommandations à la direction des études;
- Collaborer à l'élaboration de la stratégie et du plan d'action;

CONSIDÉRANT que la Démarche d'élaboration d'une stratégie concertée de soutien à la réussite scolaire s'inscrira dans le *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur*;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Enseignement supérieur met à la disposition des établissements d'enseignement des sommes afin de déployer les mesures destinées à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, la persévérance des étudiantes et étudiants dans leurs études, leur diplomation et leur insertion socioprofessionnelle.

Il est PROPOSÉ par Vicki Plourde
et APPUYÉ par Nathalie Robitaille

que l'Assemblée générale du SPCFXG mandate les professeur-e-s siégeant sur le comité-conseil de tenir compte des grands principes suivants dans les travaux qu'ils ou elles auront à réaliser :

- Assurer une vigilance à l'égard de possibles attaques à la formation générale;
- Assurer une vigilance pour conserver entière l'autonomie professionnelle des professeur-e-s;
- Favoriser l'attribution des nouvelles allocations aux professeur-e-s.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

6. NÉGOCIATION 2023 : VERS DES ALLIANCES SYNDICALES?

Hélène Nazon, vice-présidente à l'information, présente le point.

PROPOSITION 1 :

Il est PROPOSÉ par Carl Grimard
et APPUYÉ par Vicki Plourde

que l'Assemblée générale du SPCFXG se dote d'un mandat en faveur de la mise en place d'une alliance avec d'autres centrales syndicales à la table centrale.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

PROPOSITION 2 :

Il est PROPOSÉ par Vicki Plourde
et APPUYÉ par Nathalie Robitaille

que l'Assemblée générale du SPCFXG se dote d'un mandat en faveur de la mise en place d'une alliance avec la Fédération des enseignantes et des enseignants de cégep (FEC-CSQ).

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

7. PROJET DE LOI 96 : APPLICATION DE LA LOI 101 AUX CÉGEPS?

Jean Francis Matteau, président et Gabriel Coulombe, professeur, présentent le point.

CONSIDÉRANT la disproportion entre le nombre de places en anglais dans le réseau collégial et le poids démographique réel de la population anglophone;

CONSIDÉRANT que la concurrence entre les cégeps anglophones et les cégeps francophones amplifie l'attractivité des cégeps anglophones, ce qui mène à un écrémage important donc à une détérioration des conditions de travail et à un alourdissement de la tâche dans le réseau francophone;

CONSIDÉRANT que la majorité des places dans les cégeps anglophones sont occupées par des francophones et des allophones;

CONSIDÉRANT l'insuffisance de solutions proposées par la FNEEQ malgré le fait que la fédération condamne « une concurrence malsaine entre les collèges [ce qui] favorise un recrutement élitiste des étudiantes et des étudiants du côté anglophone. »

Il est PROPOSÉ par Gabriel Coulombe
et APPUYÉ par Vicki Plourde

que l'Assemblée générale du SPCFXG :

1. recommande que le gouvernement étende les clauses scolaires de la Charte de la langue française au niveau collégial;
2. recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin que cette transition vers un enseignement collégial plus francophone ne se fasse pas au détriment des conditions de travail des employés du réseau collégial;
3. recommande que cette prise de position du SPCFXG soit transmise aux autres syndicats locaux du réseau des cégeps, aux médias, à la ministre de l'Enseignement supérieur, au ministre de l'Éducation, au ministre responsable de la Langue française, au président de la fédération des cégeps, aux bureaux centraux de la FNEEQ et de la CSN, ainsi qu'à la direction du cégep.


LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Dominique Lepage
et APPUYÉ par Karine Dion

que la séance soit levée à 13 h 55.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE



Karine Lacourse
Secrétaire-trésorière



Jean Francis Matteau
Président